

Compte-chèques B2B Banque

En vigueur à compter du 18 janvier 2019

Frais bancaires quotidiens

Frais mensuels portés au compte	Sans frais
Compensation de chèques	Sans frais
Virements électroniques de fonds	Sans frais
Transferts entre comptes de B2B Banque	Sans frais
Débits préautorisés	Sans frais
Paiements de factures	Sans frais
Débit <i>INTERAC</i> ^{MD+}	Sans frais

Frais d'accès aux GAB¹

GAB du réseau THE EXCHANGE ^{MD+}	Sans frais
GAB du réseau de paiements par carte de débit Accel ^{MD+} (É.-U. seulement)	Sans frais ^{1,2}
GAB du réseau <i>INTERAC</i> ^{MD+}	1,50 \$ ¹
GAB du réseau PLUS* (à l'extérieur du Canada)	4,00 \$ plus des frais de conversion de devises étrangères de 2,5 % ^{1,3}

Autres frais

Envoi d'un Virement <i>INTERAC</i> ^{MD+}	1,00 \$
Commande de chèques	Des frais de fournisseur tiers s'appliquent. Les frais varient selon le modèle choisi et la quantité commandée.
Opposition au paiement avec détails complets	12,50 \$
Opposition au paiement avec détails partiels	20,00 \$
Traite bancaire	10,00 \$
Fermeture du compte (dans les 90 jours suivant l'ouverture)	25,00 \$
Provision insuffisante	50,00 \$
Effets retournés	5,00 \$
Taux d'intérêt de découvert	21 % par année ⁴

Frais annuels de compte inactif⁵

De 2 à 9 ans	25,00 \$ par année
10 ans	40,00 \$

Tenue de compte

Relevés en ligne mensuels	Sans frais
Relevés papier mensuels	Sans frais

¹Certains exploitants de GAB, institutions financières et commerçants peuvent facturer des frais de commodité ou des frais supplémentaires lors de l'utilisation des réseaux *INTERAC*, *PLUS*, *Accel* ou tout réseau autre que *THE EXCHANGE*. Ces frais ne sont pas des frais de B2B Banque. ²Les opérations en devises étrangères effectuées par carte de débit et les frais imputés par le fournisseur du GAB sont convertis en dollars canadiens au taux de change établi par *FICANEX Services Limited Partnership* et *Fiserv EFT*, en vigueur le jour de la comptabilisation de la transaction. Tous les frais imputés par l'exploitant du GAB ou du réseau, après la conversion en dollars canadiens, seront ensuite ajoutés. Comme les taux de change fluctuent, le taux appliqué à votre compte diffère habituellement du taux de change au moment de la transaction. ³Les opérations en devises étrangères effectuées par carte de débit et les frais imputés par le fournisseur du GAB sont convertis en dollars canadiens au taux de change établi par *Visa International*, en vigueur le jour de la comptabilisation de la transaction. Des frais correspondant à 2,5 % du montant de la transaction après la conversion seront ajoutés, plus tous les frais imputés par l'exploitant du GAB ou du réseau après la conversion en dollars canadiens. Comme les taux de change fluctuent, le taux appliqué à votre compte diffère habituellement du taux de change au moment de la transaction. ⁴Les intérêts sont calculés quotidiennement sur le solde de clôture du découvert et facturés mensuellement. Chaque mois, vous déposerez un montant qui couvrira les intérêts mensuels pour les découverts. ⁵Les avis de compte inactif seront envoyés après deux, cinq et neuf ans d'inactivité. Si vous reconnaissez l'avis de compte inactif dans les 60 jours, il n'y a aucuns frais. Si le solde du compte inactif est inférieur aux frais à percevoir, les frais correspondent au solde restant. B2B Banque est une filiale à part entière de la Banque Laurentienne du Canada. Tous les frais sont assujettis aux taxes fédérales et provinciales applicables, s'il y a lieu, et peuvent être modifiés sans préavis. [®]B2B BANQUE est une marque de commerce enregistrée au nom de B2B Banque. ^{*}PLUS est une marque de commerce de Visa. ^{MD}Visa Int., utilisée sous licence. ^{MD+}INTERAC, Virement INTERAC et Débit INTERAC sont des marques déposées d'Interac Inc., utilisées sous licence. ^{MD+}THE EXCHANGE est une marque de commerce déposée de Fiserv, Inc., homologuée pour utilisation au Canada par *FICANEX Services Limited Partnership*. ^{MD+}Accel est une marque de commerce déposée de Fiserv, Inc. ou de ses sociétés affiliées.